

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2021

DATE ET LIEU DE LA REUNION :

Samedi 4 septembre 2021 à la mairie de Bricon, 11 rue de Verdun – 52120 BRICON.

Séance ouverte à 14h22 le 4 septembre 2021.

ETAIENT PRESENTS : vingt membres, et quinze représentés.

DEROULEMENT DE LA SEANCE :

En ouverture de Séance, Patrick Lagrange est convié à la tribune pour offrir un tableau de sa création à l'association. Ce tableau représente une photographie de la gare de Bricon à laquelle a été ajouté un vélorail, en référence à notre projet du Vélorail des Minerons.

ORDRE DU JOUR :

- Le mot du Président ;
- Rapport moral ;
- Rapport financier ;
- Budget 2021 ;
- Projets / programme pour la suite de l'année ;
- Approbation du règlement intérieur ;
- Montant des cotisations ;
- Election des Administrateurs ;
- Questions diverses.

La réunion démarre avec le mot du président.

Rapport moral :

La crise sanitaire a parasité les activités de l'association en 2020, et même si les confinements et autres couvre-feu ont eu raison d'un certain nombre d'événements, comme le loto et le thé dansant prévus en octobre, d'autres ont pu se tenir, comme c'est le cas pour la visite-découverte du 29 août, entre Culmont – Chalindrey et Gray, seule visite de l'année, alors qu'habituellement deux sont organisées.

Les Journées du Patrimoine ont pu se tenir normalement également, les 19 et 20 septembre à la gare de Veuxhaules – Montigny. Les portes de la gare ont été ouvertes au public, qui ont pu découvrir deux vélorails fraîchement arrivés, mais dont nous n'avons pas obtenu l'autorisation de les faire circuler sur la voie.

En coulisses, les séances de travail à Veuxhaules ont pu se tenir, une quinzaine sur une année plus que tronquée, qui nous ont permis de nettoyer les extérieurs, refaire la toiture de la lampisterie, commencer les travaux du premier étage, notamment.

Enfin, un gros point est à noter avec l'investissement en matériel effectué par fonds propres, mais surtout par le biais d'une levée de fonds interne, qui ont permis de réunir les 19 160 € nécessaires à l'achat d'un locotracteur situé à Bologne, d'une partie des vélorails proposés par l'ACF (Amicale Caen – Flers), et d'une draine et de sa remorque situés à Gray.

L'opération a été un succès, malheureusement terni par le fait que la draine et sa remorque nous ont échappés, la faute à des mauvaises rencontres, des circonstances défavorables et à une non-préparation de notre part à ce genre de situations. Une discussion s'ouvre sur ce point spécifique. L'Assemblée Générale estime que l'association doit se faire respecter et demande au Président de prendre des mesures pour faire comprendre aux protagonistes de cette affaire qu'ils ont mal agi.

Enfin, la Section Modélisme a été mise en veille forcée, ce qui n'est pas faute de motivation de ses membres. Il ressort que le local de la Maison des Associations ne peut plus être utilisé comme local de modélisme, il faudra donc à l'avenir qu'une solution soit trouvée, pour permettre au club de poursuivre son activité.

Après ce compte-rendu, Christophe Henry remercie tous les bénévoles qui ont aux actions de l'association. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier :

Le rapport financier est présenté par M. Christophe Fèvre, Trésorier de l'association.

L'année 2020 a évidemment été très perturbée au niveau financier, avec des résultats pourtant spectaculaires, en raison de l'appel à financement participatif :

Les recettes 2020 s'élèvent à 17 392,50 €, alors que les dépenses s'élèvent à 16 666,02 €. Le résultat 2020 est donc positif de 726,48 €. Le détail des dépenses et des recettes est donné par Christophe Fèvre.

Le solde de banque au Crédit Mutuel est positif de 7630,44 €. À cela, il faut ajouter le solde de la caisse de 252,50 €. Le solde total de trésorerie au dernier jour de l'exercice 2020 est donc de 7 882,94 €.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Comme pour celui de l'année dernière, le budget présenté pour l'année 2021, bien que restant dans une philosophie « prévisionnelle », donc présentant des recettes et des dépenses théoriques, est malgré tout partiellement adapté à la situation du moment, avec l'Assemblée Générale se tenant alors que plus des deux tiers de l'exercice sont écoulés.

Très peu d'activité financière cette année, sauf imprévu, le budget 2021 est de 2 100 €, il est adopté à l'unanimité.

Projets / programme pour la suite de l'année :

Un programme allégé cette année : seule l'ouverture au public de la gare de Veuxhailles – Montigny est actée, le week-end des Journées du Patrimoine (18 et 19 septembre). Au programme des animations telles que l'exposition d'objets ferroviaires, de modélisme et également une projection au vidéoprojecteur le samedi soir contre la façade de la gare. L'Office des Aînés de Chaumont organise un rallye le même jour et arrivera en fin d'après-midi devant la gare, qui constituera le point d'arrivée de la manifestation. Nous les recevrons et leur offrirons collation et tour de vélorail gratuit. L'attraction principale sera la circulation des vélorails sur 700 mètres, permettant au public d'effectuer des tours de démonstration gratuits.

La date du 2 octobre est réservée, sans événement prévu car initialement un loto devait être organisé, celui-ci est annulé. Il est décidé à la place d'effectuer la visite-découverte de la ligne Foulain – Nogent, avec suite de la journée à la Ferme d'Antan à Mandres-la-Côte. Les détails de l'organisation seront vus dans la deuxième quinzaine de septembre.

Côté Section Modélisme, la recherche d'un local se poursuit, actuellement sans succès, même si des pistes se dégagent. Les modélistes essaient tant bien que mal, pour le moment, de se réunir occasionnellement chez les uns ou chez les autres, mais cette situation inconfortable ne peut être que transitoire.

Enfin, concernant le *Train des Forges entre Champagne et Bourgogne*, les séances de travail se poursuivent en gare de Veuxhaullles, mais aussi sur la voie puisque nous venons d'obtenir l'autorisation de débroussailler la ligne, entre Orges et Veuxhaullles. Nous venons également, comme mentionné plus haut, d'obtenir l'autorisation de faire rouler des vélorails pour les Journées du Patrimoine, et le travail se poursuit au sujet de la mise en place des conventions de transfert de gestion. Des financements sont en cours de recherche.

Enfin, une revue est faite sur le matériel roulant que nous envisageons ou qui nous est proposé, tout en insistant bien sur le fait que cela a un coût, et qu'il ne sera pas possible de tout obtenir tout de suite : wagons pour la maintenance de la voie, draisine, autorails, voiture voyageurs à essieux, BB 66000 (à ce sujet il y a un blocage juridique au niveau de la SNCF et pour le moment plus aucune association ne peut récupérer du matériel, le sujet est donc suspendu alors qu'il était en bonne voie).

Olivier Sol présente une locomotive à vapeur qui nous a été proposée par le Chemin de Fer des 3 Vallées, en Belgique. Une longue description et explication est faite sur ce sujet inattendu, Rail 52 ne prétendant pas jusqu'alors s'orienter vers la traction vapeur. Il s'agit d'une 030 T numérotée « CA 04 » et construite en 1951 par la société franco-anglo-belge Seneffe et Godarville, qui servait dans une Cokerie, qui a été récupérée par un membre de l'association et qui a roulé entre Mariembourg et Treignes dans les années 1980 et au début des années 1990. Elle est intéressante car bien qu'étant hors service, elle est en état de présentation musée, et une remise en état de marche ne nécessiterait pas une restauration complète. Cela signifie que nous aurions une pièce de musée et un bel objet de promotion, et qu'à long terme, sa remise en service constituerait l'étape ultime de notre projet en termes de développement sur la ligne Orges – Veuxhaullles. Les travaux de remise en état seront malgré tout longs et impliqueront un savoir-faire pointu dont nous ne disposons pas pour le moment, ou pas en quantité suffisante. Si l'on veut la voir rouler un jour, il faudra donc s'en donner les moyens.

Une délégation composée de Christophe Henry, Olivier Sol et Laurent Mouillet prévoit de se rendre sur place demain, dimanche 5 septembre pour l'inspecter. L'Assemblée Générale donne son accord de principe (à l'unanimité moins une abstention) pour acheter cette locomotive moyennant les conditions suivantes : que la machine soit effectivement dans un état correct, trouver un lieu pour la mettre à l'abri immédiatement, et obtenir le financement de la banque, la machine nous étant vendue 20 000 €, plus le transport par camion.

Approbation du règlement intérieur :

Les Statuts ayant été modifiés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 septembre 2020, le Conseil d'Administration a travaillé cette année à la mise en cohérence du Règlement Intérieur avec les nouveaux Statuts. La nouvelle version, à approuver, a été jointe à la convocation pour l'Assemblée Générale du jour. A l'unanimité, l'Assemblée Générale approuve le nouveau Règlement Intérieur.

Montant des cotisations

Le maintien des différents montants de cotisations est approuvé à l'unanimité : 12 € pour les membres actifs, 12 € ou plus pour les membres bienfaiteurs, 17 € pour le tarif couple et famille (pour les membres actifs comme pour les membres bienfaiteurs), 6 € pour le tarif mineur ou étudiant, et 22 € pour les personnes morales.

Election du Conseil d'Administration

Cette année, deux membres sont sortants : Claude Roze et Sébastien Foissey. Tous deux ont indiqué qu'ils ne se représentaient pas. Nous les remercions pour leurs services pendant toutes ces années.

Deux candidats se présentent : Olivier Sol et Guénaël Marchal. Les deux candidats sont élus Administrateurs à l'unanimité.

Questions Diverses :

- Il est suggéré qu'à l'avenir, les résultats financiers soient communiqués en même temps que la convocation. L'Assemblée Générale prend note de cette remarque.
- Christophe Fèvre suggère d'effectuer tous les ans un inventaire du matériel de l'association, de manière à contrôler les biens possédés, ainsi que les apports des membres.

Nicolas Simonot demande s'il ne serait pas possible, lorsque le train roulera, de charger des véhicules automobiles sur des wagons plats par un quai marchandises, et de faire rouler les voyageurs sur la ligne de cette manière. Il précise que dans d'autres pays cela existe. Christophe Henry indique qu'à sa connaissance, les normes en France ne permettent pas de faire voyager les personnes dans ces conditions. Il creusera néanmoins le sujet pour tenter d'obtenir une réponse tranchée.

- Christophe Fèvre informe que le dossier de présentation du Train des Forges entre Champagne et Bourgogne contenait une photo qui a échappé à la vigilance des contributeurs, l'association ne disposait pas des droits pour l'utiliser et le propriétaire a réclamé 150 € en plus du retrait de la photo. Ces 150 € ont donc du être payés et apparaîtront dans le rapport financier de la prochaine Assemblée Générale.
- Christophe Henry informe que du fait de la réception tardive de plusieurs propositions de logo non finalisées, il souhaiterait que cette question soit traitée en Conseil d'Administration. Des volontaires peuvent s'ils le souhaitent participer aux débats et seront invités aux réunions en question. L'Assemblée Générale n'y voit pas d'inconvénient.
- Christophe Henry propose que M. Jean-Pierre Valette, ancien maire de Veuxhailles-sur-Aube, soit nommé Membre d'Honneur. C'est une décision qui est du ressort du Conseil d'Administration, mais il souhaite obtenir l'aval de l'Assemblée Générale, la décision étant importante compte tenu des actions favorables à l'association menées par M. Valette, qui nous a permis d'obtenir la gare de Veuxhailles – Montigny pour une durée de 18 ans renouvelables. L'Assemblée Générale approuve cette proposition.

Heure de fin de la séance : 18h27.

Christophe Henry, le Président

Annexe : Le mot du Président

Chères adhérentes, chers adhérents. Je tiens d'abord à vous remercier d'avoir fait le déplacement, ou d'avoir transmis votre pouvoir pour que cette Assemblée Générale puisse avoir lieu. En cette année éprouvante pour tout le monde, particulièrement ceux qui ont souffert de la maladie ou de l'isolement, il faut garder en nous l'espoir. L'espoir de lendemains meilleurs, mais cela ne vient pas tout seul, cela ne tombe pas du ciel. Nous nous efforçons de poursuivre nos actions tant bien que mal, non seulement pour continuer à avancer, mais aussi pour démontrer que oui, des personnes luttent contre vents et marées pour que les projets puissent voir le jour.

Ainsi, notre association, même s'il faut reconnaître que, du fait de l'absence de frais fixes importants et de salaires à payer, nous n'avons pas été les plus en difficulté, a réussi cette année à poursuivre le développement du projet de Train de Forges entre Champagne et Bourgogne, et à organiser une visite-découverte il y a deux semaines. En revanche la Section Modélisme a beaucoup souffert de la crise sanitaire, et les activités sont en berne. De la même manière, cette année le loto et le thé dansant que nous avions prévu d'organiser en octobre n'auront pas lieu. Mais nous reviendrons sur tout cela lors de la prochaine Assemblée Générale, car le bilan à tirer aujourd'hui est celui des activités de 2019.

Une année pleine, tant au niveau de la Section Modélisme, qui a démontré sa vitalité, qu'au niveau des activités traditionnelles : stands de présentation, visites-découverte, le loto, ... pour rester sur la Section Modélisme, je souhaite remercier tous les organisateurs et participants à l'Expo-bourse du 13 octobre, qui a été très réussie, et qui a également installé Rail 52 dans le paysage des clubs de modélisme de la Région.

Deux belles visites ont été organisées, entre Culmont – Chalindrey et Bourbonne-les-Bains au printemps, ainsi qu'entre Joinville et Gondrecourt-le-Château à l'automne.

Du côté du Train des Forges entre Champagne et Bourgogne, nous avons franchi une première étape capitale, en prenant le 4 juillet 2019 les clés de la gare de Veuxhailles – Montigny, et nous avons profité des Journées du Patrimoine pour mener une opération de communication en apposant la plaque de la gare côté quai devant une quarantaine de personnes. J'en profite pour saluer M. Jean-Pierre Valette, ancien maire de Veuxhailles-sur-Aube, qui a été notre principal soutien et qui nous a permis de disposer d'un bail de 18 ans pour la gare. Après avoir eu des gros problèmes de santé en juillet il vit actuellement des moments difficiles et a entamé une convalescence qui sera longue.

2020 devait donc être une année où, continuant sur notre lignée, nous aurions pu avancer davantage dans nos projets, sur le train touristique, sur la Section Modélisme, mais nous avons été, comme tant d'autres, freinés dans notre élan, pour les raisons que vous connaissez tous. L'année n'est pas terminée, et nous avons encore des projets, à ajouter aux actions d'importance que nous avons malgré tout réussi à mener, et que nous allons vous décrire dans quelques minutes.

Gardons le moral, et savourons les moments que nous passons ensemble : en 2019 plus de 2350 heures de bénévolat ont été décomptées, soit, en heures de travail, l'équivalent de plus d'un emploi à temps plein. C'est énorme pour du bénévolat. En quatorze mois de mise à disposition de la gare de Veuxhailles, 61 jours de présence en gare, plus d'une trentaine de membres se sont rendus sur les lieux,

et autant de nuitées ont été passées sur place, alors même que l'électricité et donc l'eau chaude ne sont pas encore en service. Au fond, c'est qu'on aime bien se retrouver et travailler ensemble !

Je voudrais également préciser que dans ces heures de bénévolat, une grande partie a été effectuée par les personnes qui gèrent la Section Modélisme, qui se consacrent à non seulement à la création de maquettes dans le cadre d'un projet à long terme, mais aussi qui transmettent leur savoir aux petits et aux grands en leur apprenant les différentes techniques de fabrication des maquettes, ou de travail sur les modèles réduits.

Il est également à noter qu'un groupe de travail s'est réuni de nombreuses fois pour élaborer le dossier que nous avons remis aux élus dernièrement, et dont vous avez reçu le lien vers la version informatique, concernant notre projet de vélorail et de train touristique. Les retours que nous avons eus sur ce dossier sont tous très positifs. Souhaitons qu'il donne la même unanimité chez les élus de nos territoires.

Je finirai ce mot par une pensée envers deux de nos membres, Michel et Françoise, qui suite respectivement à la maladie et à une grosse chute, sont tous les deux passés par des moments très difficiles et ont entamé une période de convalescence. A eux, ainsi qu'à Jean-Pierre Valette, j'adresse mes meilleurs vœux de rétablissement.

Tout cela peut paraître lugubre, avec toutes ces mauvaises nouvelles, mais il ne faut pas oublier ce que nous avons créé, et ce que nous allons créer. Les projets que nous développons, mais également les liens que nous tissons.

Merci à tous d'être présents aujourd'hui malgré les difficultés à se réunir, merci également aux bénévoles qui donnent de leur temps pour que les choses se fassent. Espérons que nous sortirons rapidement de cette situation délicate, car nous avons de belles choses à proposer, et nous souhaitons tous pouvoir nous exprimer dans la pleine mesure de nos capacités.

Chères adhérentes, chers adhérents, je vous souhaite une bonne Assemblée Générale 2020.

*Le Président
Christophe HENRY*